



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****17057631***Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namurle **10 AVR. 2017**Greffe
Pour le GreffierN° d'entreprise : **0445016501**

Dénomination

(en entier) : **LASERE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **SOCIETE ANONYME**Adresse complète du siège : **RUE DES PRAULES 3/A - 5030 GEMBLoux****Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

Extrait de la décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 31 mars 2017

L'assemblée, par un vote spécial et à l'unanimité, décide de transférer le siège social de l'entreprise de la rue des Praules 3/A - Zone industrielle à 5030 Gembloux vers la rue des Praules 5 - Zone industrielle à 5030 Gembloux et ce à partir du 31/03/2017.

Pour extrait conforme

Vincent de Launoit
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 24/04/2017 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).